



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CREUSE

ISSN – 0990 – 8935

Recueil des Actes Administratifs

Préfecture de la Creuse

Spécial n°2 publié le 24/01/2013

Spécial 2013-02

Délégation de signature (Education Nationale)

Sommaire

Hors Département

Académie de Limoges

Arrêté de M. le Recteur de l'Académie de Limoges à Mme Pascale NIQUET-PETITPAS, Directeur
académique des services départementaux de l'Education Nationale de la Creuse

1

Autre

**Arrêté de M. le Recteur de l'Académie de Limoges à Mme Pascale NIQUET-PETITPAS,
Directeur académique des services départementaux de l'Education Nationale de la
Creuse**

Administration :

Hors Département
Académie de Limoges

Signataire : Le Recteur

Date de signature : 17 Janvier 2013

Le Recteur de l'académie de Limoges**Chancelier des Universités**

- Vu le décret 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique
- Vu la délégation de signature accordée à l'IA-DSDEN de la Creuse en date du 23 novembre 2010
- Vu l'arrêté rectoral du 25 janvier 2012 portant délégation de signature au DASEN des départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne
- Vu l'arrêté rectoral du 29 juin 2012, modifiant l'arrêté du 25 janvier 2012 portant reprise de délégation dans le domaine de la gestion des retraites et validations de services des personnel du 1er degré de l'enseignement public et du contrôle des actes des collègues
- Vu l'arrêté rectoral du 29 juin 2012 portant création d'un service mutualisé académique placé sous la responsabilité du secrétaire général de l'académique, création d'un service mutualisé académique placé sous la responsabilité du DASEN 19 et portant schéma d'organisation des services de l'académie de Limoges
- VU l'arrêté ministériel du 31 juillet 2007 portant nomination de Monsieur Jacky PICARD en qualité de secrétaire général de l'inspection académique de la Creuse ;
- Vu le décret du 14 janvier 2013 portant nomination de Madame Pascale NIQUET en qualité de DASEN de la Creuse
- VU le décret du 28 septembre 2012 portant nomination de Monsieur Luc JOHANN, en qualité de recteur de l'académie de LIMOGES,

ARRETE**Article 1 :**

Délégation de signature est accordée à Madame Pascale NIQUET, en ce qui concerne l'ensemble des actes pris en application du décret du 21 août 1985 pour lesquels délégation de signature avait été accordée au DASEN de la Creuse par arrêtés susvisés du 23 novembre 2010 et du 25 janvier 2012 modifié.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Pascale NIQUET, la délégation de signature est donnée à Monsieur Jacky PICARD, secrétaire général des services départementaux de l'éducation nationale de la Creuse.

Article3 :

Le secrétaire général de l'académie de Limoges et le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale de la Creuse sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Creuse.

Fait à LIMOGES, le 17 janvier 2013

Le Recteur

signé : Luc JOHANN